



COUNCIL OF EUROPE    CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 15 mars 2001

<cdl\doc\2001\pv-oj-synopsis\cdl-syn-46.f>

Diffusion restreinte  
CDL (2001) SYN 46

## **COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT**

(COMMISSION DE VENISE)

### **46e REUNION PLENIERE (Venise, 9-10 mars 2000)**

#### RESUME

La Commission :

- A salué l'adhésion de l'Azerbaïdjan à la Commission et a souhaité la bienvenue à la République fédérale de Yougoslavie en tant que membre associé.
- A eu un échange de vues avec M. Erkki Kourula, Représentant permanent de la Finlande auprès du Conseil de l'Europe et avec M. Olexandre Chalyi, Représentant permanent de l'Ukraine auprès du Conseil de l'Europe sur la coopération avec le Comité des Ministres ;
- A eu un échange de vues avec M. Erik Jurgens, membre de la Commission des affaires juridiques et des droits de l'homme, sur la coopération avec l'Assemblée parlementaire ;
- A eu un échange de vues avec M. Llibert Cuatrecasas, Président du CPLRE sur les modalités de coopération avec le Congrès ;
- A adopté le rapport sur le régime juridique des territoires autonomes de Palestine et a décidé de le transmettre à l'Assemblée parlementaire ;
- A été informée de l'avancement des travaux sur la révision constitutionnelle en Arménie et a adopté un Mémoire à l'attention de l'Assemblée parlementaire ;
- A été informée des résultats d'une réunion sur la révision du code électoral de l'Arménie
- A été informée de l'avancement des travaux concernant le programme de coopération avec l'Azerbaïdjan, dans le contexte de l'adhésion de l'Azerbaïdjan au Conseil de l'Europe ;
- A eu un échange de vues avec Mme Savic, Présidente de la Cour constitutionnelle de la Bosnie et Herzégovine sur la coopération future ;

- A adopté l'avis sur les implications sur les constitutions des Entités de l'arrêt de la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine sur la question des « peuples constituants » ;
- A été informée des résultats de la réunion sur l'Ombudsman de la Fédération de Bosnie et Herzégovine ;
- A été informée des résultats de la réunion sur le projet de loi sur les minorités en Croatie et a adopté son avis sur la réforme constitutionnelle en Croatie ;
- A été informée des résultats de la réunion sur le statut de l'Abkhazie ;
- A eue un échange de vues avec M. Dimitrijevic et a discuté des modalités de coopération à l'avenir avec la République fédérale de Yougoslavie ;
- A été informée des résultats de la réunion sur le projet de loi sur les droits des minorités en République fédérale de Yougoslavie ;
- A eue un échange de vues avec M. Daniels, Conseiller principal d'Etat sur la coopération avec l'Afrique du Sud ;
- A été informée des derniers développements constitutionnels ainsi que des élections en Moldova ;
- A été informée de l'avancement de l'organisation des séminaires dans le cadre du Campus Unidem pour la formation juridique ;
- A adopté le rapport de synthèse sur les arrêts des juridictions constitutionnelles ou de compétence équivalente et leur exécution ;
- A adopté les « Lignes directrices sur le financement des parties politiques » ;
- A procédé à l'élection du Président, des Vice-Présidents, des membres du Bureau ainsi que des Présidents des Sous-Commissions ;
- A adopté le rapport annuel d'activités pour 2000 ;
- A confirmé les dates de sa prochaine réunion plénière : 6-7 juillet 2001.

G. BUQUICCHIO

Distribution:

Membres

Membres associés

Observateurs

Représentants permanents

